

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire  
du Conseil général du 25 mars 2024 à 20h15  
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

**Ordre du jour :**

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

**1. Appel et approbation du procès-verbal du 06.09.2023**

M. Luca Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	4	1 M. Delisle
Conseil général	11	2 M. Elmaleh-Morand/P-E. Rosselet
Public	6	
Presse	0	
Administration	1	

Le procès-verbal du 13 décembre 2023 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

**2. Crédit pour travaux de canalisation des eaux claires, mesures PGEE, CHF 25'000.-**

M. V. Robert prend la parole, la conduite de la rue de Moscou est sous-dimensionnée, dommage de la modifier, suite au dépôt des plans (appartements avec encadrement) dans le secteur, nous avons proposé de faire une correction de conduite, avec un subventionnement du SENE de 40 %.

M. Th. Vermot, il s'agit des eaux claires qui vont au Bied.

M. V. Robert, oui 2 descentes prévues, à voir lors du chantier comment cela sera réalisable, l'ingénieur a proposé cette modification dernièrement. La demande a été faite au propriétaire. Ainsi on s'adapte à la loi.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

**3. Crédit pour la 1<sup>ère</sup> étape de rénovation du bâtiment des FAR, 1<sup>er</sup> étage, secteur des activités créatrices, CHF 110'000.-.**

M. V. Robert passe la parole à Mme M. Jeanneret.

Mme M. Jeanneret, arrivée de 15 élèves à la rentrée 2024. Déménagement de la salle de couture aux FAR. Plafond, sols sans toucher le fond, 4 fenêtres seront changées et les peintures seront refaites.

Mme D. Jeanneret, 1<sup>ère</sup> étape il y en aura d'autres.

M. L. Dubois, oui c'est ça et l'étanchéité est en ordre.

Mme D. Jeanneret, vision d'un 2<sup>ème</sup> bâtiment vers le collège actuel et vendre les FAR, synergie à trouver avec Le Locle pour éviter les déplacements.

Mme M. Jeanneret, c'est l'urgence qui nous fait demander cette rénovation.

M. L. Dubois, c'est un bâtiment qui a du potentiel, l'investissement est raisonnable.

M. J. Huguenin, bâtiment à égalité avec le collège, on peut considérer que c'est un bâtiment qui a du potentiel avec de la place, cela fait partie de notre patrimoine. La rénovation est très bien et ouvrir pour d'autres demandes.

M. L. Dubois, le but est de poursuivre une rénovation, avoir 2 salles libres, répartition des classes afin d'avoir quelque chose d'accueillant.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté, 10 oui, 1 abstention.

M. J. Huguenin, la sécurité doit être mise en place par rapport à l'occupation de ce bâtiment.

#### 4. Travaux chemins 2024 - informations

M. V. Robert :

Chemin des Barthélémys, pas de nouvelle, nous allons recontacter le bureau Mauler, ce dossier va rester ainsi.

Chemin de la Bonne Fontaine : crédit de fr. 160'000.-, nouvelle variante, fr. 127'000.- + fr. 7'800.- ingénieur, soit fr. 134'800.- intérêt agricole 50 %, + réserve divers et imprévus.

Mme D. Jeanneret, il faut prendre la meilleure solution, car les derniers travaux ne donnent pas un bon résultat. Le problème se sont les arbres qui provoquent ces travaux. Information aux riverains à faire lorsque les travaux démarreront.

Chemin de l'Harmont : crédit fr. 400'000.-, réduction d'aide sur fr. 40'000.- pour intérêt non-agricole, subv. sur fr. 339'000.-, soit fr. 135'600.- et fr. 111'870.-, pour un total de fr. 247'470.-, soit 61 % d'aide. Une demande d'aide sera envoyée à Alpinfra et au Patenschaft.

Chemin du bord du Lac : devis fr. 54'000.- de la maison Duckert (comme pour le Bois-de-L'Halle), nous rencontrons le 26 mars 2024 M. Jeanrichard pour savoir si nous pouvons obtenir de l'aide des AF.

M. J. Huguenin demande s'il ne serait pas possible de prévoir la réfection du chemin jusqu'au Chalet du Moulin du Lac et propose de venir avec un crédit en juin 2024. Le conseil communal en prend note.

M. Luca Bonnet souligne que le chemin vers la poste et le centre sportif est vraiment dans un très mauvais état, c'est une mauvaise carte de visite. En attente des arrêts Lhand et chemin non agricole à refaire.

M. V. Robert, nous en prenons note, ce dossier sera revu dans son ensemble.

#### 5. Bâtiment-énergie, pose de panneaux solaires, bâtiment de l'Hôtel-de-Ville, informations orales

M. V. Robert passe la parole à M. Mikaël Dubois, diminution de 20 % de consommation d'énergie, par rapport au plan des énergies.

Offres Rodeschini pour des travaux d'adaptation au toit et offre InfraSolar, total fr. 47'000.- une 2<sup>ème</sup> offre pour les panneaux est en cours.

M. Ch. Heiniger demande que la maison Helion à Yverdon soit également contactée.

#### 6. Informations des commissions

---

#### 7. Informations du conseil communal

Mme M. Jeanneret remet à chacun un rapport-informations pour la future rentrée scolaire, 15 enfants de 4-5 ans commencent pour la Brévine. Le Cerneux-Péquignot demande que leur collège reste. Pour La Brévine, ce n'est pas possible d'ajouter 15 enfants dans des bus déjà complets cette année, il faut penser sécurité.

Explications de Mme Tania Bertschinger, présente ce soir et qui représente les parents qui s'occupent de la surveillance et changements de bus à l'arrêt postal.

Mme T. Bertschinger précise qu'il n'y a pas le temps pour attacher les enfants, c'est un gros stress pour les parents et une lourde responsabilité et signale qu'avec l'arrivée de 15 enfants cela ne sera plus possible. A la permanence de 16h00, il y a des enfants à diriger sur 4 bus.

Mme M. Jeanneret précise que les travaux des FAR sont prévus de mai à mi-août et ce sera ok pour la rentrée, car c'est impossible d'organiser les classes différemment. Une décision finale doit être trouvée. Proposition que les élèves habitant en direction de la Chaux-du-Milieu soient intégrés en classe à La Chaux-du-Milieu (6 élèves).

M. Th. Vermot, si les 10 élèves du Cerneux-Péquignot viennent à La Brévine, il n'y a plus de collègue au Cerneux-Péquignot.

Mme M. Jeanneret, il n'est pas possible de dissocier les 2 classes Harmos cycle 1 de 1 à 4. Les rapports de l'ECAP pour le collège du Cerneux-Péquignot et de La Brévine ont été remis la semaine dernière.

Le plan de surveillance sera impossible à mettre en place.

M. J. Huguenin, la situation actuelle a des défauts, beaucoup d'échanges, on tient le couteau par le manche.

Mme M. Jeanneret, les effectifs seront à la baisse pour les 3 années à venir, si on ramène ces classes à La Brévine, il faudra créer le parascolaire, c'est une réalité.

Dans le sens Cerneux-Péquignot – La Brévine, le bus est vide. L'idée, c'est la sécurité et de déplacer le moins d'élèves possible. Les élèves ne prendraient plus qu'un bus, cela éviterait les changements.

J. Huguenin, La Brévine a toutes les cartes en main pour faire le forcing.

M. L. Bonnet demande que s'il y a besoin du conseil général nous en soyons informés.

## 8. Mise en place des nouvelles autorités

M. V. Robert, date à fixer après la présentation des comptes 2023 du 05 juin prochain. La date retenue est celle du mercredi 12 juin 2024 à 20h00.

## 9. Divers

M. L. Bonnet demande que les procès-verbaux soient mis sur le site internet dès l'approbation.

La séance est levée à 21h31.

Le rapporteur :

M. Brandt

Le président :

Le secrétaire :

Th. Vermot

L. Bonnet




